

**BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTION-
NES—Suite.**

**LOI DES PORTS ET QUAIS DE L'ETAT
(AMENDEMENT)—Suite.**

M. Blain—Projet dangereux, gouverne-
ment doit rester propriétaire des quais—
4660.

M. A. K. Maclean—Aucune objection à ar-
ticle 2—4662; demande seulement grandes
précautions avant d'accorder bail—4662.

Hon. Brodeur—Cite loi actuelle—4663; loi
relative à location à municipalités—
4663; on ne s'en prévaut pas—4663; c'est
pourquoi gouvernement demande pou-
voir louer à compagnies de chemin de
fer qui s'en prévaudront—4664.

M. Boyce—Abus à redouter sur Grands
lacs—4664; nécessité de maintenir droits
égaux sur quais pour public—4664.

M. Lennox—Demande que les quais dont re-
venus ne suffisent pas pour payer gardien
soient libres—4666; avec cette loi gouver-
nement construirait quais pour compa-
gnies—4666; serait harassé de parasites—
4666.

M. Smyth—Danger de location à des par-
ticuliers—4667; abus de propriété—4667.

Hon. Brodeur—Supprimerait volontiers
clause de location de particuliers—4668;
pas le même danger avec grandes compa-
gnies—4667.

M. Geo Taylor—En faveur transport de
tous les quais au ministère de la Marine
—4668; et réorganisation complète—4668;
cas de Gananoque—4670

M. Bradbury—Cas du quai de Selkirk—
4671

M. Currie—Approuve projet pour quais dé-
pendant de la marine—4673; tarifs pour-
raient être réglés par commission des
chemins de fer—4673.

M. Lennox—Temps perdu—4673; ne veut
pas de projets à la hâte—4674; ni d'ex-
périence—4674; projet ignoré du public—
4674; doit être remis à prochaine session
pour consulter commettants—4674.

Remise—4674.

En comité général—6192.

Article 1—Location quais—6192.

Hon. L. P. Brodeur—Critique faite—6192 ;
présentera amendement fixant durée de
baux à 3 ans—6193; gouvernement louera
seulement quais utilisés par une seule
compagnie—6193; aucun bail ne sera donné
sans soumission publique—6193; locataire
ne pourra exiger d'autres droits que
ceux fixés par décret général—6193; mo-
tifs du bill—6194; question de revenu—
6194.

Hon. Foster—Mise en pratique difficile—
6194; si une seule personne utilise le
quai, demande de soumissions illusoire—
6194; inapplicable—6195; impuissance du
gardien à régler différends—6195.

Hon. Brodeur—Fonctionnement système
avec compagnie Richelieu—6196; amende-
ment relatif à soumissions publiques—
6196.

Hon. Foster—Si gouvernement avait cou-
rage de faire payer quaiages, loi serait
inutile—6198; toutes les compagnies de-
vraient être sur même pied—6190.

**BILLS DU GOUVERNEMENT: SANCTION-
NES—Suite.**

**LOI DES PORTS ET QUAIS DE L'ETAT
(AMENDEMENT)—Suite.**

Hon. Foster—Quaiages devraient être
payés par Cies d'expédition—6190.

Hon. Brodeur—Quaiage a toujours été payé
personnellement par expéditeur ou im-
portateur—6200.

M. Crosby—Si le gouvernement se réserve
encore le droit de percevoir les quaiages
en dehors des personnes ayant loué, il
n'y a pas location de quai—6202.

M. J. D. Taylor—Les quais de la Colom-
bie-Anglaise—6203; veut égalité de taux
dans tout le Canada—6203.

M. G. Taylor—Propose renvoi bill à pro-
chaine session—6204; rapport prélimi-
naire nécessaire—6204.

M. Bradbury—Bassin de Selkirk—6205.

M. Loggie—Difficulté d'application bill en
Nouveau-Brunswick dont quais appar-
tiennent partiellement au gouvernement
provincial—6206; droit de quaiage de-
vrait être perçu pour espace occupé lon-
gitudinalement—6207; gardiens inutiles
si on loue à une seule personne—6208.

M. H. H. McLean—Gouvernement devrait
décider qu'il ne sera rien perçu pour
petits quais de rivière—6209.

Discussion remise—6209.

Reprise—6429.

Hon. Brodeur—Propose nouvelle rédaction
article 1^{er} pour baux—6429; adopté—
6429.

Hon. Foster—Propose que tous baux soient
soumis au parlement à la rentrée—6430.
Adopté—6429.

M. Jameson—Inapplicabilité aux quais du
Nouveau-Brunswick—6430; pêcheurs Dig-
by—6430.

Hon. Brodeur—Aucune intention perce-
voir droits des pêcheurs—6432.

M. Daniel—Accepte assurance—6434.

Bill rapporté, lu 3e fois, adopté—6434.

Sanctionné—7435.

**LOI DE LA PROTECTION DES EAUX
NAVIGABLES (AMENDEMENT).**

Hon. L. P. Brodeur—Dépose bill n° 152
modifiant loi de protection des eaux
navigables—5048; relativement à l'enlè-
vement des épaves—5048; relativement
aux câbles servant pour bacs—5049; re-
lativement aux ponts-levis—5049.

1^{re} lecture—5049.

2e lecture—5493; en comité général—5493.6

Hon. Brodeur—Pour décréter que tout ce
que contient le navire, comme agrès,
machine, etc., garantira frais de sauve-
tage de l'épave—5493; cas épave du "Pro-
tector"—5495; cautionnement exigé pour
enlever équipement—5495.

M. Porter—Vaudrait mieux faire enlever
et déposer sous surveillance de l'Etat—
5495; pourrait garantir frais si enlève-
ment épave nécessaire—5496.

Hon. Brodeur—Définition terme "navire"
—5497.

Article 3—5498.